

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016. Tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Ali Ben MOHAMED et Mr Yahia ROUATBI.

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2016
(Unité : en milliers de dinars)

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		286 380	232 738
Créances sur les établissements bancaires et financiers		308 715	171 469
Créances sur la clientèle		5 528 457	5 537 868
Portefeuille titres commercial	3.1	1 104 445	855 915
Portefeuille d'investissement	3.2	257 353	220 217
Titres mis en équivalence	3.3	69 920	57 451
Ecarts d'acquisition		-6 259	507
Valeurs immobilisées		123 846	114 645
Actif d'impôt différé		6 877	7 139
Autres actifs		746 811	566 267
TOTAL ACTIF		8 426 545	7 764 216
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		1 035 393	400 711
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		234 916	165 784
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 480 964	5 434 187
Emprunts et ressources spéciales		397 573	451 640
Passif d'impôt différé		23 119	23 436
Autres passifs		886 303	913 219
Total Passif		8 058 268	7 388 977
Intérêts Minoritaires		3.4	-70 385
		-64 765	-64 765
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		776 875	776 875
Réserves consolidées	3.5	-341 265	-327 881
Actions propres	3.6	-5 509	-5 478
Résultat Consolidé	3.5	8 561	-3 512
Total Capitaux Propres		438 662	440 004
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		8 426 545	7 764 216

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31-12-2016

(unité : en 1000DT)

	Note	31-12-2016	31-12-2015
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions,avals et autres garanties données	3.7	1 167 114	943 954
Crédits documentaires	3.8	335 605	228 807
Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 502 719	1 172 761
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés		128 194	77 031
Engagements sur titres		4 933	3 083
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		133 127	80 114
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de financements reçus			
Garanties reçues	3.9	1 476 761	1 261 250
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 476 761	1 261 250

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
(Unité : en milliers de dinars)

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	369 388	376 517
PR 2	Commissions (en produits)	65 953	56 643
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	68 073	53 137
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	16 532	17 376
	Total Produits d'Exploitation Bancaire	519 946	503 673
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-227 304	-246794
CH 2	Commissions encourues	-2 447	-3040
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-1 336	-1228
	Total Charges d'Exploitation Bancaire	-231 087	-251 062
PRODUIT NET BANCAIRE		288 859	252 611
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-121 712	-100533
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-10 468	-17463
PR7	Autres produits d'exploitation	32 253	43850
CH6	Frais de personnel	-136 728	-124046
CH7	Charges générales d'exploitation	-39 441	-44846
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-9 435	-8422
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 590	-7624
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 918	-6 473
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-1 264	-1196
CH11	Impôt sur les bénéfices	-3 821	-3619
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-167	-11 288
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	-110	24
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-277	-11 264
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	3.4	-8 838
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		3.5	8 561
Effet de la modification comptable		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		8 561	-3 512

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		542 827	501 666
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-228 735	-259 330
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-23 137	9 391
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-344 726	177 582
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		49 080	-30 837
Acquisitions/cessions des titres de placement		-314 811	-419 830
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-121 594	-141 557
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-26 450	-6 488
Impôts sur les sociétés payés		-4 325	-2 275
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-471 871	-171 678
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		16 116	15 094
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-58 102	5 977
Acquisitions / cessions des immobilisations		-18 141	-14 167
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-60 127	6 904
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		0	756 987
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-88 077	-45 501
Dividendes versés		-126	-137
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-88 203	711 349
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-620 200	546 575
Ajustement suite au variation du périmètre		200	503
Liquidités et équivalents en début de la période		28 912	-518 166
Liquidités et équivalents en fin de la période	3.10	-591 088	28 912

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2016

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 12 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 22 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2016
	2016	2015	Var %	2016	2015	2016	2015	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,69%	99,69%	0,00%	I-G	I-G	99,69 %	99,69 %	0,00%	C.E
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,50%	98,50%	0,26%	N.E
3. SOFI ELAN SICAF	58,59%	59,40%	-0,81%	I-G	I-G	57,22%	58,00%	-0,78 %	C.E
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,43 %	91,52 %	-0,09%	C.E
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,23 %	93,25 %	-0,02%	C.E
6. STB SICAR	99,50%	99,51%	-0,01%	I-G	I-G	85,59 %	85,60 %	-0,01%	N.C
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,91%	-0,01%	I-G	I-G	98,07 %	98,10 %	-0,03%	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CRENANCES "STRC"	100,00%	99,99%	0,01%	I-G	I-G	99,63 %	99,62 %	0,01%	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,85 %	49,85 %	0,00%	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,58 %	67,58 %	0,00%	N.C
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,53 %	96,53 %	0,00%	N.C
12. BFT	78,80%	78,80%	0,00%	I-G	I-G	78,52 %	78,52 %	0,00%	N.C
13. SICAV L'INVESTISSEUR	73,28%	73,55%	-0,27 %	M-E	M-E	72,43%	72,70%	-0, 27%	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,61%	98,62%	-0,01%	M-E	M-E	96,26%	95,94%	0,32 %	C.E
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	46,00%	43,42%	2,58%	M-E	M-E	45,86 %	43,29 %	2,57%	N.C
16. STE MOYENS GENERAUX	100,00%	100,00%	0,00%	I-G	I-G	90,68%	90,79%	-0,11 %	N.C
17. S.T.C.V VERITAS	27,06 %	27,06 %	0,00%	M-E	M-E	26,98 %	26,98 %	0,00 %	N.C
18. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,92 %	24,92 %	0,00 %	C.E
19. S.E.D SOUSSE NORD	24,92 %	24,92 %	0,00%	M-E	M-E	24,85 %	24,85 %	0,00 %	N.C
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64 %	21,64 %	0,00%	M-E	M-E	21,22 %	21,22 %	0,00 %	N.C
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%	M-E	M-E	19,94 %	19,94 %	0,00 %	C.E
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,95%	0,00%	99,95%	I-G		90,71%		90,71%	N.C

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-) : Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2016-2015) ;

LES SOCIETES DU GROUPE PAR POLE D'ACTIVITE ET PAYS DE RESIDENCE

FILIALE	POLE D'ACTIVITE	PAYS DE RESIDENCE
STB	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	TUNISIE
BANQUE FRANCO-TUNISIENNE B.F.T	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	TUNISIE
TUNISIAN FOREIGN BANK (ex UTB)	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	France
SONIBANK	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	NIGER
STB SICAR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB INVEST	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SOFI ELAN SICAF	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB MANAGER	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB FINANCE	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SICAV AVENIR (ex SICAV BDET)	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
ED-DKHILA	TOURISME	TUNISIE

STVC VERITAS	TOURISME	TUNISIE
SOCIETE ACTIVHOTELS	TOURISME	TUNISIE
SED SOUSSE	TOURISME	TUNISIE
EL FEJJA	SERVICE	TUNISIE
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE
"STRC"	SERVICE	TUNISIE
MAISON DU BANQUIER	SERVICE	TUNISIE
STE LA GENERALE DE VENTE	SERVICE	TUNISIE
STE SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE
STE MOYENS GENERAUX S.A	SERVICE	TUNISIE

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2016-2015)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2016 a connu les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

Sociétés sortantes de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2016			Sociétés entrant dans le périmètre du groupe STB au 31 décembre 2016	
<i>Dénomination sociale</i>	<i>% d'intérêt (2015)</i>	<i>Motifs de Sortie en (2016)</i>	<i>Dénomination sociale</i>	<i>Motifs d'entrée en (2016)</i>
1 STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	46,67 %	<i>Impossibilité de communiquer les états financiers au 31/12/2016</i>	1. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	<i>Contrairement à l'exercice 2015, la société a pu communiquer des états financiers au titre de l'exercice 2016</i>

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

- la contribution de la filiale (IG) sortante du périmètre dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2016 :

En MDT

SOCIETES		RESERVES CONSOLIDEES 2015	RESULTATS CONSOLIDES 2015
1	STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	-2 272	-107
	TOTAUX	- 2 272	-107

- la contribution de la filiale (IG) entrante dans le périmètre dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2016 :

SOCIETES	RESERVES CONSOLIDEES 2016	RESULTATS CONSOLIDES 2016
----------	---------------------------	---------------------------

1	. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	- 18	-1 886
	TOTAUX	-18	-1 886

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

2.1. GARANTIE DE L'ETAT AU PROFIT DE LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE :

La Banque Franco-Tunisienne BFT détenue par la société mère à concurrence de 78,18% a bénéficié de la garantie de l'Etat à hauteur de 201 Millions de dinars pour le refinancement BCT et 140 Millions de dinars pour l'emprunt accordé par les banques, dont 70 Millions de dinars par la STB.

La garantie de l'Etat couvre environ 80% du passif de la BFT.

NOTE 3 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

3.1. Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2016 un total de 1 104 445MDT contre 855 915 MDT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2016	31/12/2015
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	1 066 542	814 370
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	37 903	41 545
TOTAL	<u>1 104 445</u>	<u>855 915</u>

3.2. Portefeuille titres d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2016 un total de 257 353 MDT contre 220 217 MDT au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	31/12/2016	31/12/2015
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	178 757	134 103
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	78 596	86 114
TOTAL	<u>257 353</u>	<u>220 217</u>

3.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2016, le total de cette rubrique est de 69 920 MDT contre 57 451 MDT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2016	2015
1. SICAV L'INVESTISSEUR	963	913
2. SICAV L'AVENIR	995	1 187
3. STCV VERITAS	1 512	1 534
4. TUNISIAN FOREIGN BANK (EX UTB)	12 179	8 444
5. SONI BANK	37 599	29 772
6. EL FEJJA	9 520	5 786
7. MAISON DU BANQUIER	1 173	1 105
8. SED SOUSSE NORD	5 979	8 710
TOTAL	<u>69 920</u>	<u>57 451</u>

3.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2016, le total de cette rubrique s'élève à - 70 385 MDT contre - 64 765 MDT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2016			31/12/2015		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	142	-158	- 16	50	-504	-454
2. STB INVEST	14	641	655	-1	568	567
3. SOFI ELAN SICAF	131	3 353	3484	79	3 228	3 307
4. S.T.B MANAGER	34	117	150	30	76	1 06
5. STB FINANCE	- 60	630	570	-73	466	393
6. S.T.B SICAR	38	3 069	3107	162	373	535
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-80	-21	-101	114	-215	-101
8. S.T.R.C	1	-161	-160	13	- 184	-171
9. GENERALE DES VENTES	-297	892	595	-287	1 183	896

10. STE ED DKHILA	-641	2 151	1510	-252	2 580	2 328
11. ACTIVHOTELS	- 11	-195	-206	-47	-179	-226
12. BFT	- 7 680	-71 927	-79 607	-7 416	-63 167	-70 583
13 .STE AHLA HOTEL NEPTUNIA				-123	- 1 238	-1361
14.STE GARDIENNAGE	- 193	18	-175			
15. STE MOYENS GENERAUX	- 236	45	-191	1	0	1
TOTAL	-8 838	-61 546	-70 385	- 7 752	-57 013	-64 765

3.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2016, le résultat consolidé, s'est situé à 8 561 MDT contre -3 512 MDT au 31 décembre 2015. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à - 341 265 MDT .

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2016	2015	2 016	2015
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	<u>-365 705</u>	<u>-365 362</u>	<u>6 971</u>	<u>4 112</u>
1 STB	-51 126	- 83 880	44 229	23 950
2 STB INVEST	13 060	13 898	920	- 92
3 SOFI ELAN SICAF	1 499	1 655	175	109
4 STB MANAGER	763	813	359	325
5 STB FINANCE	1 947	3 478	-828	- 1008
6 STB SICAR	-773	1 650	225	960
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	- 8 559	- 11 514	- 4049	5 861
8 STRC	- 49 433	- 48 992	135	3 347
9 LA GENERALE DES VENTES	- 1 101	- 812	- 295	- 285
10 ED DKHILA	799	356	-1 335	- 525
11 ACTIVHOTELS	- 6 337	- 4 986	-316	- 1320
12 BFT	- 266 386	- 234 756	- 28 067	-27 108
13 STE SECURITE ET GARDIENNAGE	-18	-	- 1 886	-
15 NEPTUNIA	-	-2 272	-	-107
14 STE MOYENS GENERAUX	-40	0	- 2 296	5
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	<u>24 440</u>	<u>37 481</u>	<u>1 590</u>	<u>- 7 624</u>
16 SICAV L'INVESTISSEUR	-90	225	78	-90
17 SICAV L'AVENIR	-84	0	-64	-50
18 STCV VERITAS	1 012	1 028	386	391
19 UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	-8 426	9 925	- 2 904	-12 097
20 SONI BANK	24 575	17 339	4 836	4 246
21 EL FEJJA	3 531	1 875	142	223

22	MAISON DU BANQUIER	-714	373	68	54
23	SED SOUSSE NORD	4 636	6 716	-952	- 301
	TOTAL en MDT	- 341 265	-327 881	8 561	- 3 512

3.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe

Au 31 décembre 2016, ce poste affiche un solde de 5 509 MDT contre 5 478 MDT au 31 décembre 2015. Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

3.7. Cautions, avals et autres garanties données

Au 31/12/2016, le montant inscrit dans cette rubrique correspond au cumul des Cautions, avals et autres garanties données par la société mère et sa filiale BFT.

3.8. Crédits documentaires

Au 31/12/2016, le montant inscrit dans cette rubrique correspond au cumul des crédits documentaires de la société mère et de la BFT.

3.9. Garanties reçues

Au 31/12/2016, le montant inscrit dans cette rubrique correspond au cumul des garanties reçues de la société mère et de la BFT.

3.10 Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés au 31/12/2016 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Liquidités et équivalents de liquidités Société Mère	-397 035	140 313
Liquidités et équivalents de liquidités BFT	-345 881	-234 200
Liquidités et équivalents de liquidités Autres Filiales	151 828	122 799
liquidités et équivalents de liquidités Consolidés	-591 088	28 912

Annexe I

**Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2016
conformément aux dispositions de la NCT n°35**

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANIQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation..
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
10	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
11	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
12	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2015, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
14	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation..
15	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
16	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.
17	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	En liquidation..
18	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et

				aucune récupération d'actifs n'est espérée.
19	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	En liquidation.
20	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2016, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
21	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	Cette filiale est en phase d'investissement.
22	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	En liquidation.
23	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
24	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
25	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2016, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
26	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
27	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
28	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
29	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Filiale en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
30	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	En liquidation.
31	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
32	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
33	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	Au 31 décembre 2016, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB
34	DUNES DE NEFZAEOUA	2 868 400	22.87%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
35	STE HOTELIERE « DAR DHIAFA »TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.
36	SIDCO SICAR	16 226 080	19.60%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la

				STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.
37	SMT MAISON BLANCHE	3 640 000	39.01%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.
38	NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIER CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB- arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Tunisienne de Banque-STB-, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette même date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 438662 KDT (part du Groupe), y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 8561 KDT.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration du Groupe STB, sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence des états financiers audités au 31 décembre 2016 de sept filiales : La STB SICAR, La société ED DKHILA, La Générale des Ventes, La Banque Franco-Tunisiennes, la STB INVEST, La société ACTIVHOTELS, et la société Moyens Généraux et de quatre sociétés dans lesquelles le STB exerce une influence notable : la *Tunisian Foreign Bank*, la Société d'Etude et Développement Sousse Nord, la société Tunisienne de contrôle Veritas, et la société EL FAJJA

Ainsi, les travaux d'élimination et de mise en équivalence ont été effectués sur la base des liasses de consolidation préparées par ces sociétés du Groupe.

Il y a lieu de signaler à ce niveau que les états financiers audités pour l'exercice 2014 de la Banque FrancoTunisienne-BFT-, détenue par la société mère à concurrence de 78,18%, affichent des capitaux propres négatifs de 293 984 KDT. Ces états financiers ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part des commissaires aux comptes, au 31 décembre 2014, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la BFT.

- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°1.2, le périmètre de consolidation a été limité à 22 entreprises. Trente-huit entreprises ont été exclues du périmètre de consolidation pour les motifs suivants :
 - i. Quatre entreprises n'ont pas fait l'objet de consolidation pour non communication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.
 - ii. Trente-quatre entreprises qui devraient être incluses dans le périmètre de consolidation ont été exclues pour diverses raisons.

Par conséquent, les conclusions d'audit des états financiers des sociétés ci-dessus énoncées ainsi que la prise en compte au niveau du périmètre de consolidation des trente-huit sociétés exclues au 31 décembre 2016, pourraient modifier d'une manière significative les états financiers du Groupe.

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations de la société mère qui présentent des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la société mère en couverture des risques encourus sur sa clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.
Ainsi, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des "garanties reçues" par la STB et la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations pourraient avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe.

- #### 4-2. Le traitement des créances vendues par la société mère à sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances " STRC ", s'est limité à l'élimination du solde du compte courant associé au 31 décembre 2016, et l'intégration du solde de ces créances telles qu'elles apparaissent au niveau des comptes de la "STRC".

Aucun traitement d'homogénéisation n'a été opéré pour ramener ces créances à leur valeur nominale par la reconstitution de l'encours brut consolidé ainsi que les provisions et les agios réservés correspondants, et après élimination des résultats de cession interne.

4-3. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 "Créances sur la clientèle", AC7 "Autres actifs" et HB "Engagements hors bilan" sont inférieurs au solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la STB, pour un montant net de 8092 KDT. Cet écart négatif concentré principalement au niveau des engagements par signature, devrait être justifié par les structures de la Banque.

4-4. L'état des engagements hors bilan de la STB, arrêté au 31 décembre 2016, fait apparaître des engagements donnés et reçus pour des valeurs respectives de 1 609832 KDT, et de 1 418553KDT. Il est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la Banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus par la société mère.

4-5. La société mère n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres du Groupe.

4-6. Les rubriques du bilan : « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers », comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « Correspondants locaux » et le compte « BCT compte BDET/BNDT » présentent des soldes anciens, figés, provisionnés et non rapprochés.

Par ailleurs, les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 10 480 KDT, et 16293 KDT et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens entamés par la société mère au cours de l'année 2014, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. Il en découle que l'impact, des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice du groupe, ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-7. Les créances consolidées, prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2016, une valeur comptable de 35349 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 26804 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la société mère est de l'ordre de 8 545 KDT.

4-8. Les capitaux propres du Groupe-STB comportent des « Réserves pour fonds social » de la société mère, qui s'élèvent au 31 décembre 2016, à 8 652 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à la même date à : 20 154 KDT, soit une différence de 11 502 KDT, due principalement aux changements successifs des règles de fonctionnement du fonds. Des travaux de justification de cette différence ont été entamés par les structures de la société mère au cours du mois de juin 2016, dont les résultats n'ont pas été traduits au niveau des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.

4-9. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles de la société mère n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2016.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la société mère et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2016, à 99183KDT.

5. Opinion avec réserves sur les états financiers consolidés

A notre avis et sous réserves de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.9, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe-STB ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

6-1. les capitaux propres du Groupe STB comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la société mère en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la STB au sens de l'article 4 de la même convention.

6-2. La société mère est défenderesse dans un procès l'opposant à une personne physique étrangère réclamant la restitution de sept bons de caisse d'une valeur totale de sept millions de dollars américains, prétendant les avoir déposés auprès de l'ex Banque Nationale de Développement Touristique "BNDT". Un jugement en première instance a été prononcé à l'encontre de la STB la condamnant à restituer les sept bons de caisse ou à défaut à verser la valeur équivalente, soit sept millions de dollars américains majorés des intérêts.

La STB a interjeté appel et la première audience est fixée pour le mois d'octobre 2017, aucune provision n'a été constatée à ce titre et ce en attendant l'issue finale de ce procès.

7. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre vérification, et à l'exception des éléments ci-dessus énoncés nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 décembre 2016.

Tunis, le 08 mai 2017

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM

Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO

Yahia ROUATBI